



PROPOSITION DE PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL SOCIAL DE LA BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO (BIA-TOGO)

Date D'approbation :

16/09/1996

Pays :

TOGO

Localité :

Type :

Accord-cadre

Montant :

350 M FCFA

1. IDENTIFICATION DU PROJET

La requête d'une prise de participation de la BOAD au capital social de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo (BIA-TOGO), précédemment dénommée BANQUE MERIDIEN BIAO-TOGO, a été soumise à la BOAD par lettre n° DG/124 en date du 13 octobre 1995 du Président Directeur Général de l'institution.

Le présent rapport d'évaluation a été élaboré sur la base de la documentation communiquée à la BOAD et des résultats de la mission d'évaluation du projet conduite par la Banque au Togo du 11 au 19 juillet 1996.

2. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet la prise de participation par la Banque au capital social de la BIA- TOGO, à concurrence de dix pour cent (10 %), soit un montant de 350 M FCFA.

La recapitalisation de la BANQUE MERIDIEN BIAO-TOGO (BMBT) constitue une étape décisive du programme de redressement de cette institution de crédit suite à sa reprise par la BANQUE BELGOLAISE. A l'occasion, la dénomination sociale a changé ; la société est devenue la "Banque Internationale pour l'Afrique au Togo (BIA-TOGO)."

L'intervention de la Banque se situe dans le cadre de sa contribution à l'assainissement et au renforcement du système bancaire des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Le concours de la Banque vise à participer à la recapitalisation d'un maillon important du système bancaire togolais.

La stratégie d'action de la BIA-TOGO pour les cinq prochaines années est axée sur les objectifs ci-après

i) la reconstitution des dépôts au travers de la restauration de la confiance de la

clientèle,

ii) la reconstitution et le renforcement des emplois par le rachat des créances cédées en 1995 et l'adoption d'une politique sélective en matière d'octroi de crédits qui portera principalement sur les crédits à dénouement rapide (escomptes d'effets et de documents export d'une part, crédits "spots" aux compagnies pétrolières et sociétés de bon standing d'autre part).

iii) la poursuite de la politique de maîtrise des charges d'exploitation

3. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

D'une superficie de 56 600 km², le Togo a la forme d'un étroit corridor de 600 km de long avec une largeur en moyenne de 95km, limité par le Bénin à l'Est, le Ghana à l'Ouest, le Burkina au Nord et l'Océan Atlantique au Sud (50 km de côte).

Le relief, essentiellement composé de plaines avec au centre une chaîne de montagnes, est marqué par une faible altitude: en moyenne entre 200 et 400 m, le point culminant se situant à 986 m.

Le climat est de type tropical au Nord avec une seule saison pluvieuse (avril-octobre) et de type subéquatorial au Sud avec deux saisons de pluies (mars-juillet et septembre-octobre).

La population, estimée à 4,0 millions d'habitants en 1994, croît à raison de 3,3 % par an. La densité moyenne est de 70 habitants/km². La population urbaine est estimée à 26 % de la population totale. Sur 100 habitants, 49 sont âgés de 15 à 64 ans. L'espérance de vie à la naissance est de 54 ans. La population active se répartit à raison de 69 % pour le secteur primaire, 11% pour l'industrie et 20% pour les services.

4. LES COMPOSANTES DU PROJET

La souscription de la BOAD au capital social de la BIA-TOGO est subordonnée à :

i) l'attribution à la BOAD d'un siège d'administrateur titulaire au Conseil d'Administration de la BIA-TOGO;

ii) l'accord de la BIA-TOGO pour une souscription de la BOAD au pair.

5. COÛT ET FINANCEMENT

Compte tenu de tout ce qui précède, il est recommandé au Conseil d'Administration d'autoriser la prise de participation par la BOAD au capital social de la BIA-TOGO, sous forme de portage, à hauteur de 10% pour un coût total de trois cent cinquante millions (350 000 000) de francs CFA correspondant à 35 000 actions d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune.

BOAD (350 M FCFA)